

## **EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

**Séance du 13 juillet 2017**

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 26 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Martial ALVAREZ - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Eric LE DISSÈS - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Martine VASSAL.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Béatrice ALIPHAT représentée par Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC représenté par Jean-Pierre SERRUS - Martine CESARI représentée par Danièle GARCIA - Roland GIBERTI représenté par Patrick BORÉ - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Gérard BRAMOULLÉ.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Georges CRISTIANI - Eric DIARD - Richard MALLIÉ.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

**TRA 018-2256/17/BM**

**■ Attribution d'une subvention destinée à financer les villages de la mobilité à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité 2017 sur le territoire métropolitain - Approbation d'une convention**

**TRA 018-13/07/17 BM**

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Créée en 2002 par la Commission européenne, la semaine Européenne de la Mobilité a pour but de contribuer de manière durable à la résolution des problèmes de mobilité et de transports. Elle s'inscrit dans le cadre de la politique de développement durable qui figure parmi les grands objectifs de l'Union européenne. Ces dernières années, plus de 2 000 villes ont participé à la Semaine, représentant environ 200 millions citoyens.

En 2016 de nombreuses associations encrées sur le territoire Métropolitain en partenariat avec des entreprises, des associations d'entreprises des opérateurs de la mobilité se sont mobilisées pour promouvoir à cette occasion la mobilité auprès du grand public.

Ces opérations multiples portées par différentes structures se sont tenues un peu partout sur le territoire métropolitain.

Afin de donner plus de force et de cohérences à ces actions un collectif a été créé en 2017 pour organiser un évènement à l'échelle métropolitaine.

Ce dernier est composé de la Maison de l'emploi de Marseille, Mobilitéées (en charge de l'animation du PDIE de la zone des Paluds/Aubagne/Gémenos), Wimoov (en charge à La Ciotat de favoriser les

**Signé le 13 Juillet 2017**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 20 juillet 2017**

déplacements afin de trouver un emploi), TMS (située en Pays Salonais en charge de faciliter la mobilité du public jeune et adulte en démarche d'insertion sociale et professionnelle et L'Association du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence Mobipôle/Automobile Club du Pays d'Aix

Dans ce cadre, le concept de village de la mobilité imaginé par la Maison de l'emploi de Marseille en 2016 deviendra itinérant à l'occasion de la semaine européenne de la Mobilité :

- Lundi 18 septembre : Marseille - Vieux Port /Maison de l'emploi de Marseille et Cité des Entrepreneurs
- Mardi 19 septembre : Les Paluds /Mobilidées
- Mercredi 20 septembre : La Ciotat/Wimoov
- Jeudi 21 septembre : Aix-en-Provence/ Mobipôle et Automobile Club du Pays d'Aix
- Vendredi 22 septembre : Salon de Provence/TMS

L'ensemble des structures partenaires s'emploieront à donner une image cohérente de cette semaine, au-delà des particularités territoriales, des diversités des publics (salariés sur les 2 zones d'activités des Paluds et d'Aix, grand public pour les villages de La Ciotat, Marseille et Salon), et des partenaires locaux.

Les objectifs de sensibilisation et de présentation de l'offre de services de mobilité durable communs à tous se traduiront de façon similaire autour des stands suivants:

- Opérateurs Transport Collectif
- Opérateurs de mobilité alternative (autopartage, covoiturage, vélo...)
- Service Public de l'Emploi
- Entreprises et associations d'entreprises
- Acteurs de la Sécurité Routière/ Prévention
- Associations

La présence de certains acteurs comme Carreize, TER, Le Pilote, l'ADIE, le FASTT, Pôle emploi, la Mission Locale, l'Epide ou l'E2C sur l'ensemble des Villages viendront renforcer le lien entre les différents lieux.

Des animations récurrentes telles que des démonstration et de tests de vélos (VAE, tandem, monocycle, scooter 100% électrique...), autour de la Sécurité Routière (parcours de simulation au moyen de lunettes Alcool, Drogue, Fatigue) et la sensibilisation aux risques routiers, des simulateurs de conduite, l'exposition de véhicules électriques, de projets novateurs, des jeux concours (des vélos devraient être mis en jeu, donnés par des enseignes comme Décathlon), des flashmob... donneront encore plus ce sentiment d'unité.

Enfin, un vélo électrique fixe sera un peu la « flamme olympique » et fera le tour des villages. Les participants, partenaires, élus, grand public pédaleront non-stop pendant la semaine et le nombre de kilomètres réalisés sera converti en IKV, euros économisés, empreinte carbone, bénéfice pour la santé.

Afin de réaliser une communication globale et harmonisée, assurer la logistique et soutenir le travail de coordination nécessaire, la Maison de l'emploi de Marseille porte la demande de financement au nom des structures associées pour l'occasion..

Le budget nécessaire estimé à 50 000€ viendra compléter les efforts financiers déjà réalisés par chaque association sur son territoire et sera fléché exclusivement sur le volet global des villages, ce budget (communication et logistique) représentant la condition sine qua non de réalisation de l'évènement.

Cette aide financière permettra notamment :

- D'assurer la communication générale de la semaine, pour l'ensemble des partenaires et de la Métropole, réalisée par des professionnels (campagne médias, affichage, impressions, éléments de signalétique pour les 5 villages, supports vidéos et photographiques...)
- D'assurer une logistique rationalisée sur chaque territoire (bâches, kakemonos, petit matériel,...),leur transport sur chaque site
- Coordonner l'ensemble des comités de pilotage de chaque co-organisateurs ainsi que la production du bilan global de l'opération

Il est donc proposé par la présente délibération d'octroyer une subvention de 50 000€ à la Maison de l'emploi de Marseille portant la demande de financement au nom des structures associées pour l'occasion afin que la Métropole contribue à l'organisation de cette opération.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

#### **Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

#### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération HN 009-011/16/CM du Conseil de la Métropole du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil au Bureau de la Métropole.

#### **Ouï le rapport ci-dessus,**

#### **Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

#### **Considérant**

- Qu'en 2016 de nombreuses associations encrées sur le territoire Métropolitain en partenariat avec des entreprises, des associations d'entreprises des opérateurs de la mobilité se sont mobilisées pour promouvoir lors de la semaine européenne de la mobilité, la mobilité auprès du grand public ;
- Que ces opérations multiples portées par différentes structures se sont tenues un peu partout sur le territoire métropolitain ;
- Qu'il convient d'organiser une manifestation plus cohérente à l'occasion de cette semaine européenne de la mobilité 2017 à l'échelle métropolitaine ;
- Qu'un collectif d'associations propose d'organiser un village itinérant de la mobilité ;
- Qu'il est donc proposé par la présente délibération d'octroyer une subvention de 50 000€ à la Maison de l'emploi de Marseille portant la demande de financement au nom des structures associées pour l'occasion afin que la Métropole contribue à l'organisation de cette opération.

**Signé le 13 Juillet 2017**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 20 juillet 2017**

**Délibère**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention de 50 000 € pour le compte de la maison de mobilité de Marseille dédiée à l'organisation d'un village de la mobilité itinérante à l'occasion de la semaine Européenne de la Mobilité 2017.

**Article 2 :**

Est approuvée la convention de subvention ci-annexée.

**Article 3**

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

**Article 4 :**

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget annexe transport 2017 et suivant de la Métropole Aix-Marseille-Provence : Sous politique C210 - Nature 6574.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
Le Vice-Président Délégué  
Mobilité, Déplacements et Transports

Jean-Pierre SERRUS